Programme

Rencontre entre les avocats pénalistes et les universitaires en droit pénal sous l'égide du Conseil national des Barreaux et de l'Association Française de Droit Pénal

Formation en hybride le mercredi 30 octobre 2024 au Conseil national des barreaux, 180 boulevard Haussmann, 75008 PARIS

9h00 – 9h30 : Accueil des participants

Petit déjeuner d'accueil

9h30 - 9h45 : Propos introductifs

- Jean-Baptiste Perrier, Professeur à Aix-Marseille Université, président de l'AFDP
- Matthieu Boissavy, membre du bureau de l'AFDP chargé de mission professions judiciaires, ancien membre du Conseil national des barreaux
- Amélie Morineau, Présidente de la Commission Liberté et droits de l'Homme du CNB

9h45 - 11h15 : Dignité et nullité de la garde à vue

- Théo Scherer, Maître de conférences à l'Université de Caen Normandie
- Valentine Guiriato, avocate au barreau de Bergerac, vice-présidente de la commission Libertés et droits de l'Homme du CNB

11h15 - 11h30 : Pause

11h30 – 13h00 : L'accès aux données de connexion

- Jean-Baptiste Thierry, Professeur à l'Université de Lorraine
- David Lévy, avocat au barreau de Paris, membre de la commission Libertés et droits de l'Homme du CNB
- Julien Brochot, avocat au barreau de Paris, Institut de droit pénal du barreau de Paris

CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX
LES AVOCATS

afdp